



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Archives
nationales d'outre-mer

ALGÉRIE

AUCUNE RÉPONSE INDIVIDUELLE N'EST APPORTÉE AUX DEMANDES

CONCERNANT « TOUT DOCUMENT » OU « TOUT DOSSIER PERSONNEL » RELATIF A UN ASCENDANT

En effet, pour les courriers relatifs à des demandes portant sur « tout document (ou dossier) administratif (ou personnel) » ou portant sur « toute photographie concernant un ascendant », la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA- <https://www.cada.fr/administration/la-communication-des-documents-administratifs>) précise que les demandes d'accès doivent porter sur **des documents existants** et que le livre III du Code des relations entre le public et l'administration ne permet pas d'obtenir une réponse à une simple demande de renseignement.

Les Archives nationales d'outre-mer ne peuvent donc donner suite à des demandes imprécises.

Par conséquent, il appartient aux demandeurs :

- 1. de prendre connaissance des éléments d'information recensés dans le tableau ci-dessous,
- 2. d'effectuer eux-mêmes des recherches dans les bases de données en ligne sur le site Internet des ANOM :
 - état civil numérisé : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=ALGERIE>
 - registres matricules numérisé : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/regmatmil/>
 - base nominative *Personnes et familles* : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/nominatif/>
- 3. d'effectuer eux-mêmes des recherches dans les instruments de recherche à disposition sur le site Internet des ANOM
 - Archives des préfectures
 - d'Alger (<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818g0z0v>),
 - d'Oran (<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818wqpsd>)
 - de Constantine (<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818rlkmi>)
 - Archives des communes mixtes : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818ystwp>
 - Archives des sections administratives spécialisées : <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/mt758xsa>.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Archives
nationales d'outre-mer

Toutefois, si la consultation de tous ces éléments ne répondait pas à la demande, il appartient aux demandeurs de la reformuler en précisant exactement :

- le type et la nature du document recherché,
- les nom, prénom, filiation, date et lieu de naissance de la personne concernée,
- la zone géographique concernée (régions d'Alger, d'Oran, ou de Constantine) ou la commune concernée.

Documents pour lesquels les ANOM ne détiennent pas les collections de référence	Services référents pour délivrer des copies authentiques
EN FRANCE	
Etat civil	<p>Originaux conservés en Algérie. Copies partielles de l'état civil dit européen réalisées sur microfilms par le Ministère des Affaires étrangères de 1967 à 1972.</p> <p>Pour les citoyens français Actes de moins de 100 ans Extraits à demander au Service central de l'état civil du Ministère des Affaires étrangères https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/etat-civil-et-nationalite-francaise/etat-civil/article/demander-la-copie-d-un-acte-d-etat-civil ou https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html</p> <p>Actes de plus de 100 ans Copies numériques disponibles en ligne de 1830 à 1918 sur le site des ANOM à l'adresse suivante http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/recherche.php?territoire=ALGERIE</p>
Casier judiciaire	<p>Originaux conservés par le ministère de la Justice français https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml</p>
Dossiers et décrets de naturalisation	<p>Originaux conservés par les Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?preview=false&uuid=8dc87e75-c0f2-4b5b-be8e-a6999f19bb6a</p>
Registres matricules militaires/Etats signalétiques et des services/Etats de services militaires	<p>Pour les citoyens français Classes antérieures à 1921 (hommes nés avant 1901)</p>



	<p>Copies numériques disponibles en ligne de 1866 à 1921 http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/regmatmil/ Classes postérieures à 1940 (hommes nés après 1920) Originaux conservés par le Service historique de la Défense, site de Pau https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/centres-shd/pau-centre-des-archives-du-personnel-militaire-capm Pour les recrues ne disposant du statut de citoyen français Originaux conservés par le Service historique de la Défense, site de Pau https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/centres-shd/pau-centre-des-archives-du-personnel-militaire-capm</p>
Procès-verbaux de gendarmerie	Originaux conservés par le Service historique de la Défense, site de Vincennes
Dossiers individuels de carrières (officiers, sous-officiers, adjoints de gendarmerie etc....)	https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/centres-shd/vincennes-centre-historique-des-archives
EN ALGÉRIE	
Etat civil	<p>Originaux conservés en Algérie. Mairies et collectivités locales algériennes Voir site Internet du ministère de l'Intérieur algérien http://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/component/annuaires/annuairecommunes.html ou http://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/mes-d%C3%A9marches-administratives.html</p>
Actes notariés et archives de notaires	Originaux conservés en Algérie.
Minutes des jugements civils	Centres des archives judiciaires placés auprès de chaque juridiction en Algérie. Voir la carte et les coordonnées des juridictions algériennes sur le site du ministère de la Justice algérien
Minutes des jugements correctionnels	https://www.mjustice.dz/html/carte_coordonnees_juridictions/index.html
Cadastre/Hypothèques	<p>Originaux conservés en Algérie. Conservations foncières situées dans les wilayas (s'adresser à chaque wilaya, il y a plusieurs bureaux par wilaya) http://www.foncier-finance.gov.dz/?Au-niveau-Wilaya</p> <p>Voir le site Internet du ministère des Finances algérien</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Archives
nationales d'outre-mer

	http://www.foncier-finance.gov.dz/?Copies-d-acte-et-de-Documents-de-la-conservation-fonciere http://www.foncier-finance.gov.dz/?Cadastre-et-conservation-fonciere
--	--

Par ailleurs, les Archives nationales d'outre-mer sont un service public patrimonial conservant des archives historiques pour les besoins de la recherche historique. L'état des fonds qui y sont conservés peut être consulté grâce à Irel <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/>.